

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES INTERMÉDIAIRES)

BIOALLIANCE PHARMA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 2 088 982,75 €.
Siège social : 59, boulevard du Général Martial Valin, 75015 Paris.
410 910 095 R.C.S. Paris.

Comptes semestriels consolidés au 30 juin 2006.

A. — Comptes semestriels consolidés au 30 juin 2006.

I. — Bilan au 30 juin 2006.

(En euros.)

Actif	Note	30/06/2006	31/12/2005
Actifs non courants			
Ecart d'acquisition			
Immobilisations incorporelles	1	119 708	134 592
Immobilisations corporelles	2	401 526	336 792
Immobilisations financières	3	82 076	72 657
Titres mis en équivalence			
Total des actifs non courants		603 310	544 041
Actifs courants			
Stocks et en cours			
Clients et comptes rattachés	4	254 477	55 762
Autres créances et comptes de régularisation	5	2 752 698	3 531 313
Valeurs mobilières de placement	6	23 755 738	28 954 508
Disponibilités	7	407 639	159 365
Actifs classés en actifs non courants destinés à être cédés			
Total des actifs courants		27 170 552	32 700 948
Total actif		27 773 862	33 244 989

Passif	Note	30/06/2006	31/12/2005
Capitaux propres (part du groupe)			
Capital social	8	2 094 138	2 073 498
Moins : actions détenues en propre	8	-65 459	
Primes	8/9	52 699 216	52 485 567
Réserves	8	-25 015 924	-17 307 044
Résultat	8	-5 023 539	-7 687 719

Montants comptabilisés directement en capitaux propres relatifs à ces actifs non courants destinés à être cédés			
Intérêts minoritaires			
Total des capitaux propres		24 688 432	29 564 302
Passifs non courants			
Provision pour risques et charges à long terme	10	56 781	56 353
Emprunt et dettes financières à long terme	12		700 555
Autres dettes	11	449 084	449 084
Total des passifs non courants		505 865	1 205 992
Passifs courants			
Provision pour risques et charges à court terme			
Emprunts et dettes financières à court terme		2 000	5 859
Fournisseurs et comptes rattachés	13	1 692 859	1 662 995
Autres dettes et comptes de régularisation	14	884 706	805 841
Passifs directement associés à des actifs classés en actifs non courants destinés à être cédés			
Total des passifs courants		2 579 565	2 474 695
Total passif		27 773 862	33 244 989

II. — Compte de résultat.

(En euros.)

	Note	30/06/2006 (6 mois)	30/06/2005 (6 mois)
Chiffre d'affaires	15	197 931	38 683
Autres produits de l'activité	16	11 993	65 282
Achats consommés		-94 945	-41 325
Charges de personnel	17	-2 035 307	-1 271 094
Charges externes	18	-3 142 990	-1 540 644
Impôts et taxes		-96 806	-34 495
Dotations nettes aux amortissements		-71 026	-52 799
Dotations nettes aux provisions		-428	-222 631
Autres produits et charges d'exploitation		-17 941	-13 193
Résultat opérationnel courant		-5 249 519	-3 072 216
Autres produits et charges opérationnels			
Résultat opérationnel		-5 249 519	-3 072 216
Coût de l'endettement financier net	19	225 980	-123 077
Autres produits et charges financières			
Résultat courant avant impôt		-5 023 539	-3 195 293
Charges d'impôt	20		
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence			
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		-5 023 539	-3 195 293

Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net		-5 023 539	-3 195 293
Part du groupe		-5 023 539	-3 195 293
Part des minoritaires			
Résultat par action (*)	21	-0,60	-0,58
Résultat dilué par action (*)	21	-0,51	-0,47

(*) Résultat par action au 30 juin 2005 tenant compte de la division par quatre de la valeur nominale de l'action opérée en 2005

III. — Tableau de variation des capitaux propres.

(En euros.)

	01/01/2005	Affectation résultat	ORA	BSA	Résultat	30/06/2005
Capital	747 089		592 792	25 900		1 365 781
Primes d'émission	13 544 261		5 628 552	23 308		19 196 121
Actions propres						
Primes d'apport	194 738					194 738
Bons de souscription actions	2 947					2 947
Report à nouveau débiteur	-11 306 195	-6 000 850				-17 307 045
Résultat de l'exercice	-6 000 850	6 000 850			-3 195 293	-3 195 293
Total capitaux propres	-2 818 011		6 221 344	49 208	-3 195 293	257 248

	31/12/2005	Affectation résultat	BSA	Actions propres	Résultat	30/06/2005
Capital	2 073 498		20 641			2 094 139
Primes d'émission	52 287 763		213 649			52 501 412
Primes d'apport	194 738					194 738
Bons de souscription actions	3 067					3 067
Actions propres				-65 459		-65 459
Report à nouveau débiteur	-17 307 044	-7 687 719		(1) -15 145	(2) -6 016	-25 015 924
Résultat de l'exercice	-7 687 719	7 687 719			-5 023 539	-5 023 539
Total capitaux propres	29 564 303		234 290	-80 604	-5 029 555	24 688 433

(1) Les 15 145 € concernent le mali sur rachats d'actions effectués dans le cadre du contrat de liquidité (Cf. Note 8 – Actions propres).

(2) Il s'agit de l'impact de la juste valeur des fonds BRED cédés au cours du semestre.

IV. — Tableau des flux de trésorerie.

(En euros.)

	30/06/2006 (6 mois)	30/06/2005 (6 mois)
Résultat net	-5 023 539	-3 195 293
Dotations nettes aux amortissements et provisions	68 710	405 529
Capacité d'autofinancement	-4 954 829	-2 789 764
Variation du BFR	688 629	-484 287

Flux net de trésorerie générée par l'activité	-4 266 200	-3 274 051
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-127 543	-17 009
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	9 411	2 828
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-12 257	-8 375
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		51 689
Incidence de la juste valeur	2 839	4 263
Variation des prêts et avances consenties		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-127 550	33 396
Sommes nettes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	234 289	6 270 551
Sommes reçues dans le cadre du retraitement des ORA		
Actions propres	-80 604	
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		108 286
Remboursements d'emprunts	-700 555	
Autres flux liés aux opérations de financement	-3 859	839
Incidence juste valeur sur capitaux propres	-6 016	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-556 745	6 379 677
Variation de la trésorerie nette	-4 950 495	3 139 022
Trésorerie initiale	29 113 873	2 966 910
Trésorerie finale	24 163 378	6 105 932

V. — Annexe aux comptes semestriels consolidés.

Annexe condensée aux informations financières IFRS des comptes intermédiaires au 30 juin 2006.

1. — Renseignements de caractère général concernant la société.

Dénomination. — BioAlliance Pharma.

Siège social. — 59, boulevard Martial Valin, 75015 Paris.

Forme juridique. — Société anonyme à directoire et conseil de surveillance.

Registre du commerce et des sociétés. — 410 910 095.

Objet social. — BioAlliance Pharma a pour objet en France et à l'étranger :

— La conception, la recherche et le développement de produits destinés à la santé depuis la création jusqu'à l'obtention des autorisations de mise sur le marché, et toutes opérations s'y rattachant ;

— L'acquisition, le dépôt, l'obtention, la cession et la concession de tous brevets, de toutes marques, de toutes licences, de tous procédés d'utilisation ;

— La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer, françaises ou étrangères, ayant ou non un objet similaire à celui de la société ;

— La prestation de services, le conseil, la recherche, le développement et le marketing dans le domaine de la santé, et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et pouvant être utiles à la réalisation et au développement des affaires de la société.

Présentation des états financiers. — Les états financiers sont présentés en euros. Ils ont été approuvés par le Directoire du 4 septembre 2006.

2. — Référentiel comptable.

2.1. Principes de présentation. — En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'adoption des normes internationales, le groupe BioAlliance dont les actions sont cotées au compartiment C d'Euronext Paris, doit préparer, à compter des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2006, ses états financiers consolidés selon les normes comptables internationales I.F.R.S.

Cette obligation fait suite dans le cas du groupe BioAlliance, à la création de la filiale Laboratoires BioAlliance Pharma sur le 1er semestre 2006.

Ces états financiers consolidés établis au 30 juin 2006 sont établis selon les normes comptables internationales IAS (International Accounting Standards) / IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 30 juin 2006 telles qu'approuvées par l'Union Européenne (UE).

Aucune norme ni interprétation IFRS adoptée par l'Union Européenne et d'application postérieure au 30 juin 2006 n'a été appliquée de manière anticipée par BioAlliance.

Les états financiers au 30 juin 2006 sont donc relatifs aux comptes consolidés de BioAlliance et Laboratoires BioAlliance Pharma. En revanche, les états financiers présentés au 30 juin 2005 ne concernaient que BioAlliance Pharma, la société n'étant pas tenue d'établir des comptes consolidés. Ces derniers ont été produits uniquement à titre de comparatif.

2.2. Normes applicables. — Conformément à la norme IAS 34, les états financiers sont établis selon les mêmes méthodes comptables et les mêmes modalités d'estimation que celles utilisées pour les états financiers annuels présentés au 31 décembre 2005.

Les événements significatifs de la période intermédiaire ainsi qu'une sélection de notes explicatives sont présentés ci-après.

3. – Faits caractéristiques.

3.1. Evènements significatifs :

— Introduction en bourse : L'assemblée générale extraordinaire du 18 novembre 2005 a approuvé le projet d'admission des actions de BioAlliance Pharma aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris.

La première cotation des actions de BioAlliance Pharma a eu lieu le 7 décembre 2005 à une valeur de 13,30 €.

Dans ce cadre, les frais d'introduction, pour un montant de 3 552 414 € ont été portés à cette date en diminution de la prime d'émission.

— Signature d'un contrat avec la société Eurofins Scientific Inc. (EVI Inc.) et transmission universelle du patrimoine de la société VIRalliance : Un contrat signé en date du 20 octobre 2005 entre les sociétés EVI Inc. et BioAlliance Pharma a entraîné la cession des licences exploitées par la société VIRalliance et le paiement à BioAlliance Pharma d'un prix de 10 dollars assorti de l'octroi d'options exerçables en 2009.

La société VIRalliance, n'ayant plus d'activité, a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine dans les comptes de la société BioAlliance Pharma en date du 30 octobre 2005. Cette opération a été portée en « Autres produits et charges opérationnels » au 31 décembre 2005 pour un montant net de - 394 156 €.

— Remboursement des emprunts obligataires remboursables en actions : Le 12 décembre 2005, les emprunts obligataires remboursables en actions ont été remboursés en numéraire par compensation avec le prix d'émission d'actions, pour un montant nominal de 136 822 € et une prime d'émission de 7 142 253 €.

— Mise en place du contrat de liquidité en partenariat avec la banque ING Securities Bank : Un contrat signé en date du 6 janvier 2006, entre les sociétés ING Securities Bank et BioAlliance Pharma a entériné le contrat de liquidité entre les deux parties. Son objectif est de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations du titre. En conséquence, les actions acquises par ING Securities Bank pour le compte de BioAlliance Pharma ont été comptabilisées en actions propres et valorisées en valeur comptable.

Au 30 juin 2006, le nombre d'actions propres détenues par BioAlliance Pharma est de 5 461, soit 65 459 €. Le mali sur rachat d'actions de 15 145 € a été imputé sur les capitaux propres. Les liquidités de 69 396 € figurent en disponibilités.

— Création d'une filiale : La société par actions simplifiée « Laboratoires BioAlliance Pharma » au capital social de 100 000 € (100 000 actions à 1 €) a été créée en date du 20 mars 2006 par la société BioAlliance Pharma.

La filiale a pour objet l'exploitation de spécialités pharmaceutiques. Il a été demandé le statut d'établissement pharmaceutique à l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (AFSSAPS).

Au 30 juin 2006, le résultat dégagé par Laboratoires BioAlliance Pharma est de - 9 621 €.

3.2. Opérations sur capital :

Trois augmentations de capital ont eu lieu au cours de cet exercice :

— 1ère opération : Directoire du 30 janvier 2006 :

- Exercice de 500 bons de souscription d'actions (BSA) émis lors de l'Assemblée Générale du 14 avril 2003 entraînant la création de 2 000 actions nouvelles ;

- Exercice de 5 665 bons de souscription de créateur d'entreprise (BSCPE) émis lors de l'Assemblée Générale du 14 avril 2003, entraînant la création de 22 660 actions nouvelles.

— 2ème opération : Directoire du 2 juin 2006 :

- Exercice de 1 700 BSA émis lors de l'Assemblée Générale du 17 mars 2004, entraînant la création de 6 800 actions nouvelles ;

- Exercice de 5 120 BSCPE émis lors de l'Assemblée Générale du 14 avril 2003, entraînant la création de 20 480 actions nouvelles ;

- Exercice de 2 500 BSCPE émis lors de l'Assemblée Générale du 19 juillet 2004, entraînant la création de 10 000 actions nouvelles.

— 3ème opération : Non constatée par le Directoire :

- Exercice de 4 530 BSA émis lors de l'Assemblée Générale du 14 avril 2003, entraînant la création de 18 120 actions nouvelles ;

- Exercice de 625 BSA émis lors de l'Assemblée Générale du 19 juillet 2004, entraînant la création de 2 500 actions nouvelles.

Au terme de ces opérations, l'augmentation de capital est de 82 560 actions nouvelles, portant le capital de 2 073 497,75 € au 31 décembre 2005 à 2 094 137,75 € au 30 juin 2006 (soit une augmentation de 20 640 €).

3.3. Evènements postérieurs à la clôture. — Aucun événement postérieur à la clôture pouvant avoir un impact significatif sur les comptes n'est à signaler.

4. – Méthodes d'évaluation.

L'établissement des états financiers nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants et les informations fournies dans les états financiers. Les résultats réels peuvent s'avérer sensiblement différents de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. Le poste concerné est l'estimation des indemnités de retraites.

A. – Sélection de notes explicatives sur le bilan.

Note 1. – Immobilisations incorporelles (Norme IAS 38).

Frais de recherche et de développement. — Les frais de recherche appliquée sont immobilisés lorsque les six conditions suivantes sont remplies :

- Probabilité que les avantages économiques futurs attribuables à cet actif iront effectivement à l'entité ;
- Faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- Intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou le vendre ;
- Capacité à l'utiliser ou à le vendre ;
- Capacité de l'actif à générer des avantages économiques futurs probables ;
- Disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires ;
- Capacité à mesurer de manière fiable les dépenses de cet actif.

BioAlliance Pharma considère que ces critères ne sont remplis qu'à partir de l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché. En conséquence, aucun frais de recherche appliquée n'a été encore activé. Les frais de recherche et de développement engagés au cours du premier semestre 2006 ont été comptabilisés en charge pour un montant de 2 188 121 €.

Brevets. — Les brevets acquis à titre onéreux par BioAlliance répondent à la définition d'une immobilisation incorporelle. La durée d'amortissement généralement retenue par BioAlliance est de dix ans.

Les brevets créés par BioAlliance n'ont pas fait l'objet de retraitement. Ils ont été portés en charges de l'exercice conformément au traitement des frais de recherche.

Logiciels. — Les logiciels sont amortis sur une période de douze mois en mode linéaire. Ils n'ont pas fait l'objet de retraitement. Le mode d'amortissement appliqué est conforme à leur durée d'utilité. La durée d'amortissement généralement retenue par BioAlliance est de un an.

Note 2. – Immobilisations corporelles (norme IAS 16).

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire. Après examen des durées d'utilité, le mode d'amortissement n'a pas été retraité.

Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- Matériel et outillage : 5 ans ;
- Installations spécialisées : 5 ans ;
- Installations générales : 10 ans ;
- Matériel de bureau et informatique : 4 ans ;
- Mobilier : 5 ans.

Aucune immobilisation corporelle n'a eu à supporter de perte de valeur. Aucun retraitement n'a donc été effectué.

Note 3. – Immobilisations financières (Norme IAS 32 et IAS 39).

Autres titres immobilisés. — Les titres immobilisés correspondent à des SICAV OBC Sécurité comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture. L'impact de la juste valeur est de + 4 903 € et se décompose en + 4 536 € d'impact sur les capitaux propres et + 368 € sur le résultat.

Dépôts et cautionnements. — Les dépôts et cautionnements correspondant essentiellement aux loyers ont fait l'objet d'une actualisation. Le taux d'actualisation retenu tient compte de la date d'expiration du bail. L'actualisation a conduit à constater un ajustement de - 4 074 € qui se décompose en - 868 € d'impact sur les capitaux propres et - 3 206 € sur le résultat.

Note 4. – Créances clients.

Les créances ont été évaluées à leur juste valeur. Elles n'ont pas fait l'objet d'une actualisation car elles ne présentent pas d'antériorité supérieure à un an.

Note 5 – Autres créances.

Crédit Impôt Recherche. — Les créances au titre des crédits d'impôts recherche des exercices 2000 et 2001 ont fait l'objet d'un remboursement de 863 989 € en 2006 auprès de l'établissement BDPME.

Les crédits d'impôt recherche de 2002 à 2005 totalisent un montant de 2 702 410 €. Au 30 juin 2006, le crédit d'impôt recherche a été estimé à 160 225 €. Le crédit d'impôt recherche n'étant pas considéré comme un actif financier au regard des normes IAS 32 et IAS 39, il n'a pas fait l'objet d'une actualisation. Le crédit d'impôt recherche a été présenté en diminution des postes de charges et de produits en fonction de la nature des dépenses :

(En euros)	30/06/2006	30/06/2005
Diminution du poste personnel	74 021	42 956
Diminution des charges externes	84 537	66 235
Diminution des amortissements	6 667	2 779
Diminution des subventions	-5 000	
Total crédit impôt recherche	160 225	111 970

Note 6. – Valeurs mobilières de placement.

Conformément à la norme IAS 32, les valeurs mobilières de placement ont été comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture.

En cas de cessions portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode P.E.P.S (Premier Entré, Premier Sorti).

L'impact de la juste valeur est de + 227 217 € et se décompose en + 28 483 € d'impact sur les capitaux propres et + 198 734 € sur le résultat.

(En euros)	Valeurs nettes au 30 juin 2006	Valeurs de marché au 30 juin 2006
Valeurs mobilières OBC	23 459 125	23 686 342

Note 7. – Disponibilités.

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur juste valeur. Elles comprennent notamment 69 396 € relatives au contrat de liquidité signé avec ING Securities Bank (Cf. paragraphe 3.1. Evénements significatifs).

Note 8. – Capitaux propres.

Tableau de variation des capitaux propres (Cf. III.).

Composition du capital :

Nombre d'actions émises et entièrement libérées	8 376 551 actions
Valeur nominale des actions	0,25 €
Droit et privilèges attachés aux actions	Néant
Actions propres	5 461 actions
Actions réservées pour une émission dans le cadre d'options	Néant

Evolution de la composition du capital social :

Nombre d'actions au 31 décembre 2005	8 293 991
Émission d'actions constatée par le Directoire du 30 janvier 2006	24 660
Émission d'actions constatée par le Directoire du 2 juin 2006	37 280
Émission d'actions non constatée	20 620
Nombre d'actions au 30 juin 2006	8 376 551

Actions propres (IAS 32.33). — Au cours de l'année 2006, BioAlliance a signé avec ING Securities Bank un contrat de liquidité dont l'objectif est de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations du titre. (Cf. paragraphe 3.1. Evénements significatifs).

La norme IAS 32.33 prévoit que tous les titres d'autocontrôle doivent être portés en déduction des capitaux propres, indépendamment de l'objectif d'acquisition et/ou de détention ou de leur classement comptable dans les comptes individuels des entreprises détentrices. Par ailleurs, aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le compte de résultat au titre de la dépréciation, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'actions propres.

Au 30 juin 2006, les actions propres sont au nombre de 5 461 et s'élèvent à 65 459 €. Le mali sur rachat d'actions de 15 145 € a été porté en déduction des capitaux propres.

Note 9. – Bons de souscription.

Bons de souscription en actions (BSA) non attribués à des membres du personnel. — Les BSA attachés ou non à une augmentation de capital, et non attribués à des membres du personnel répondent eux-aussi à la norme IAS 32 dans la mesure où le prix d'exercice est soit fixe soit variable mais conditionné par l'émetteur (décision d'augmentation du capital). Ces instruments sont comptabilisés en capitaux propres pour un montant égal à leur juste valeur à la date de leur émission (0,01 € pour les BSA non attachés à une augmentation de capital).

Bons de souscription pour créateur d'entreprise (BSCPE) et bons de souscription en actions (BSA) attribués à des membres du personnel
Les BSA et BSPCE attribués aux membres du personnel devraient relever de la norme IFRS 2. Cependant, ceux-ci ayant été attribués dans les mêmes conditions que les investisseurs, ils sont assimilables au regard des normes internationales à la norme IAS 32 relative aux instruments de capitaux propres.

Tableau des BSA et BCE :

Type	Date d'émission	BSA ou BCE autorisés	BSA ou BCE attribués	Bénéficiaires	BSA ou BCE en circulation au 31/12/2005	BSA ou BCE exercés entre le 01/01/2006 et le 30/01/2006	BSA ou BCE exercés entre le 31/01/2006 et le 31/05/2006	BSA ou BCE exercés entre le 01/06/2006 et le 30/06/2006	BSA ou BCE en circulation au 30/06/2006	Actions pouvant être souscrites en tenant compte des annulations et du vesting	Prix de souscription par action en euros	Date d'expiration
BSA - A	14 avril 2003 Résolution n #48	6 600	6 600	Membres du Conseil scientifique	5 700	0	0	0	5 700	22 800	2,455	13/04/2008
BCE - C	14 avril 2003 Résolution n #49	38 400	38 400	Dirigeants et salariés	(1) 30 470	475	0	0	(2) 29 995	119 980	2,455	13/04/2008
BCE - D	14 avril 2003 Résolution n #50	75 360	75 360	Fondateurs	75 360	0	0	0	75 360	301 440	2,455	13/04/2008
BCE - E	14 avril 2003 Résolution n #51	30 144	30 144	Dirigeants	30 144	0	0	0	30 144	120 576	2,455	13/04/2008
BCE & BSA - H	14 avril 2003 Résolution n #52	75 359	(3) 73 859	Salariés	(4) 49 629	5 690	5 120	4 530	(5) 34 289	137 156	2,455	13/04/2008
BSA - B	17 mars 2004 Résolution n # 3	15 000	15 000	Membres du conseil de surveillance	14 000	0	1 700	0	12 300	49 200	4,093	16/03/2009
BCE - F	19 juillet 2004 Résolution n #5	5 420	5 420	Fondateurs	5 420	0	0	0	5 420	21 680	4,093	18/07/2009
BCE & BSA - I	19 juillet 2004 Résolution n #6	5 420	(6) 0	Salariés	0	0	0	0	0	0	4,093	18/07/2009
BCE - G	19 juillet 2004 Résolution n #7	114 157	114 157	Cadres dirigeants	(7) 106 614	0	2 500	625	(8) 103 489	413 956	4,093	18/07/2009
BCE ET BSA - J	7 novembre 2005 Résolution n #10	161 000	(9) 137 394	Dirigeants, Salariés, Membres du Conseil de surveillance	0	0	0	0	120 097 17 297 dont (10) 68 567	274 268	10,64 6,14	07/11/2010 07/11/2010
Plan de stock options	16 mai 2006 #9	630 000	(11) 0	Dirigeants et salariés	0	0	0	0	0	0	Moyenne 20 derniers jours	
BSA - K	autorisé le 16 mai 2006 #10 émis le 9 juin 2006	90 000	12(46 000)	Membres du Conseil de surveillance et du conseil scientifique	0	0	0	0	(13) 0	0	Moyenne 20 derniers jrs 12,51	9/06/2010
Total bons						6 165	9 320	5 155	(14) 365 264			
Total actions		(15) 282 744	2 031 336			24 660	37 280	20 620		1 461 056		

(1) Après déduction de 7350 BCE annulés pour départ des salariés.

(2) Après déduction de 7350 BCE annulés pour départ des salariés.

(3) Après déduction de 1500 BCE non attribués et annulés le 22 septembre 2005.

(4) Après déduction de 18 450 BCE annulés pour départ des salariés.

(5) Après déduction de 18 450 BCE annulés pour départ des salariés.

(6) Non attribués - à annuler.

(7) Après déduction de 6918 BCE annulés pour départ des salariés.

(8) Après déduction de 6918 BCE annulés pour départ des salariés.

(9) Après déduction de 23 606 bons non attribués et annulés par le directoire du 24 mars 2006.

(10) Seuls 68 567 de ces bons sont susceptibles d'être exercés au 30 juin 2006 compte tenu de leurs règles de vesting.

(11) Le plan n'a pas encore été mis en oeuvre : 1 option donnera droit à 1 action.

(12) 46 000 bons ont été émis le 9 juin 2006. Un bon donne droit à une action.

(13) Aucun des 46 000 bons n'est susceptible d'être exercé au 30 juin 2006 compte tenu de leurs règles de vesting. Pour mémoire, 1 bon donne droit à 1 action.

(14) 365 264 sont susceptibles d'être exercés au 30 juin 2006 compte tenu de leurs règles de vesting + 114 827 non exerçables compte tenu des règles de vesting (68 827 + 46 000).

(15) Ce montant comprend l'ensemble des autorisations sans prendre en compte les annulations.

Note 10. – Engagements de retraite.

Les engagements de retraite sont comptabilisés en provision pour risques et charges. Conformément à la norme IAS 19, la méthode d'évaluation actuarielle retenue est la méthode d'évaluation rétrospective. Cette méthode prévoit de déterminer la valeur actuelle des prestations sur la base des services rendus par le salarié à la date d'évaluation.

Les hypothèses actuarielles retenues ont été les suivantes :

Convention collective	CNN des Industries et de la Chimie
Age de départ en retraite	65 ans
Date de calcul	30/06/2006
Table de mortalité	TD-TV 99-01
Taux d'actualisation	Courbe des taux OAT au 31/12/2005
Taux de revalorisation des salaires (taux d'augmentation des salaires + inflation)	4%
Taux de turn over	Par structure d'âge (1)
Taux de charges sociales	45,30%

(1) Le taux de turn over appliqué est le taux moyen des trois dernières années, calculé selon le rapport entre les sorties (uniquement les démissions) et l'effectif. Au 30 juin 2006, le taux de turn over appliqué pour les salariés de 0 à 45 ans est de 6,7% et de 2,8% au-delà.

La provision pour engagements de retraite s'élève à 55 656 €. L'impact sur les capitaux propres est de - 55 228 € et de - 428 € sur le résultat.

Note 11. – Autres dettes non courantes.

S'agissant de subventions publiques, elles doivent être traitées selon la norme IAS 20 et ne font l'objet d'aucune actualisation.

Note 12. – Emprunts et dettes financières à court terme.

BioAlliance a mobilisé le 17 mai 2004 les créances de crédit d'impôt recherche des exercices 2000 à 2001 pour un montant de 871 846 € au profit de la B.D.P.M.E. En contrepartie, la B.D.P.M.E. a octroyé le 27 mai 2004 à BioAlliance un prêt de 696 000 € remboursable pour 286 000 € en décembre 2004 et pour le solde, soit 410 000 € en septembre 2005.

Le remboursement de la dernière échéance a été effectué en février 2006, après la conclusion d'un contrôle fiscal réalisé en décembre 2005 sur les bases du crédit d'impôt recherche des années 1998, 1999, 2000 et 2001.

Au regard des normes IAS 32 et IAS 39, l'emprunt BDPME est considéré comme un passif financier évalué en juste valeur en contrepartie de résultat. Le taux d'intérêt appliqué (près de 8%) s'établit au-delà des conditions de marché mais tient compte de la rémunération du risque lié à la création nouvelle de la société. L'emprunt BDPME étant donc évalué en juste valeur dans les comptes sociaux, aucun ajustement n'a été effectué dans le cadre des normes IFRS.

Note 13. – Fournisseurs et comptes rattachés.

Les dettes ont été évaluées à leur juste valeur.

Note 14. – Autres dettes et compte de régularisation.

Les autres dettes ont été évaluées à leur juste valeur.

B. – Sélection de notes explicatives sur le compte de résultat.

Note 15. – Chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

(En euros)	30/06/2006	30/06/2005
Chiffre d'affaires	197 931	38 683

Le chiffre d'affaires réalisé au 30 juin 2006 représente les prestations fournies par BioAlliance à la société Eurofins-VIRalliance Inc. (EVI). Le chiffre d'affaires présenté au 30 juin 2005 est composé des redevances perçues par VIRalliance. VIRalliance est une ancienne filiale de BioAlliance ayant fait l'objet d'une transmission universelle du patrimoine au profit de BioAlliance le 30 octobre 2005. L'activité de diagnostic exercée par VIRalliance a été cédée le 15 décembre 2005 à Eurofins-VIRalliance Inc. (EVI Inc).

Note 16. – Autres produits.

Les autres produits intègrent principalement les postes suivants :

(En euros)	30/06/2006	30/06/2005
Transferts de charges	11 668	8 005
Autres produits	325	1
Total	11 993	8 006

Les subventions publiques ont été portées en diminution des autres charges externes conformément à la norme IAS 20 pour un montant net de 40 276 € au 30 juin 2006.

Note 17. – Charges de personnel.

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

(En euros)	30/06/2006	30/06/2005
Salaires	1 438 007	897 865
Charges	671 321	416 185
Indemnités de licenciement		
Crédit impôt recherche	-74 021	-42 956
Total charges de personnel	2 035 307	1 271 094
Effectif	44	41

Note 18. – Charges externes.

Les charges externes sont essentiellement composées des postes suivants :

(En euros)	30/06/2006	30/06/2005
Honoraires	1 550 516	913 560
Sous-traitance scientifique	738 461	391 838
Crédit impôt recherche	-84 537	-66 235

Note 19. – Coût de l'endettement financier.

Les opérations financières se décomposent comme suit :

(En euros)	30/06/2006	30/06/2005
Intérêts sur prêt		7 320
Gains de change	3 215	7 288
Produits de cession valeurs mobilières de placement	40 441	12 213
Juste valeur des actifs financiers	195 895	4 237
Produits financiers	239 551	31 058
Provision dépréciation financière		-127 320
Intérêts bancaires	-5 436	-26 741
Pertes de change	-8 135	-74
Charges financières	-13 571	-154 135
Coût de l'endettement financier	225 980	-123 077

Note 20. – Impôt différé.

En norme IFRS, les impôts différés doivent être comptabilisés. Un impôt différé actif doit être constaté pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans le cadre où il est probable de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Bien que la société BioAlliance dispose de déficits supérieurs à 32,2 M€, aucun impôt différé actif n'a été constaté car la société n'est pas en mesure de pouvoir récupérer à court terme cet actif d'impôt.

Note 21. – Résultat par action.

Résultat net par action :

(En euros)	30/06/2006	30/06/2005 retraité (1)	30/06/2005
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de BioAlliance	-5 023 539	-3 195 293	-3 195 293
Nombre d'actions ordinaires	8 376 551	5 463 124	1 365 781
Nombre d'actions propres	5 461		
Résultat net par action	-0,60	-0,58	-2,34

(1) Résultat par action tenant compte de la division par quatre de la valeur nominale de l'action opérée en 2005.

Résultat dilué par action :

(En euros)	30/06/2006	30/06/2005 retraité (1)	30/06/2005
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de BioAlliance	-5 023 539	-3 195 293	-3 195 293
Nombre d'actions ordinaires	8 376 551	5 463 124	1 365 781
Effet de la dilution : Option d'achats d'actions	1 461 056	1 323 288	330 822
Nombre d'actions propres	5 461		
Nombre d'actions ajusté pour le résultat net dilué	9 832 146	6 786 412	1 696 603
Résultat net dilué	-0,51	-0,47	-1,88

*(1) Résultat par action tenant compte de la division par quatre de la valeur nominale de l'action opérée en 2005.***C. – Informations relatives à la filiale Laboratoires BioAlliance Pharma.**

Les éléments chiffrés relatifs à la situation de Laboratoires BioAlliance Pharma sont les suivants

(En euros)	30/06/2006
Capitaux propres	90 379
Résultat d'exploitation	-9 621
Résultat financier	
Résultat net	-9 621

5. – Information sectorielle.

Agissant sur un seul secteur d'activité, BioAlliance n'est pas tenue de fournir une information sectorielle. L'ensemble des actifs, passifs, charges et produits sont affectés à l'unique secteur d'activité de BioAlliance.

6. – Engagements hors bilan.

Stocks options. — Dans le cadre du contrat conclu avec la société Eurofins Scientific Inc (EVI) le 20 octobre 2005 relatif à la cession des licences exploitées par la société VIRalliance, BioAlliance s'est vue octroyer des stocks options exerçables au plus tard entre le 1er janvier et le 30 juin 2009 sur la base des comptes de la société EVI au 31 décembre 2008 ou plus tôt, dans le cas où la société EVI procéderait à une opération de fusion ou de consolidation avec une société autre que BioAlliance.

Il est également précisé que la société BioAlliance n'aura pas plus de 40% du capital social de la société EVI. Au 30 juin 2006, la société BioAlliance n'exerce pas de contrôle notable sur la société EVI.

7. – Informations sur la transition IFRS.

Compte tenu de la date de transition au 1er janvier 2005, les tableaux de transition suivants sont présentés ci-après :

- Bilan d'ouverture au 1er janvier 2005 ;
- Bilan et compte de résultat au 31 décembre 2005 avec les notes explicatives des retraitements ;
- Variation des capitaux propres entre le 1er janvier 2005 et le 31 décembre 2005 ;
- Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2005.

Réconciliation 01/01/2005 (principes français) et 01/01/2005 (principes IFRS).

Actif (En euros)	Principes français net 01/01/2005	IAS 1	IAS 32/39	IAS 19	IAS 20	Principes IFRS net 01/ 01/2005
Actifs non courants	580 302					587 913
Immobilisations incorporelles	144 650					144 650
Immobilisations corporelles	316 126					316 126
Immobilisations financières	119 526		(a) 7 611			127 137
Actifs courants	5 633 869					5 779 810
Créances clients	105 193					105 193
Autres créances	2 707 707					2 707 707
Valeurs mobilières de placement	2 820 969		(a) 2 951			2 823 920
Disponibilités	142 990					142 990
Total actif	6 214 171		10 562			6 367 723

Passif (En euros)	Principes français net 01/01/2005	IAS 1	IAS 32/39	IAS 19	IAS 20	Principes IFRS net 01/ 01/2005
Capitaux propres	-2 783 447					3 403 333
Capital	747 089					747 089
Primes	13 741 945					13 741 945
Réserves	-11 278 579			-27 616		-11 306 195
Résultat	-5 993 902		(a) 10 562	(b) -17 510		-6 000 850
ORA			(d) 6 221 344			6 221 344
Autres fonds propres	479 084				(c) -479 084	
Passifs non courants	6 925 649					1 228 515
Provision	3 750			(b) 45 126		48 876
Emprunts obligataires convertibles	6 221 344		(d) -6 221 344			
Autres dettes financières	700 555					700 555
Autres dettes					479 084	479 084
Passifs courants	1 735 875					1 735 875
Dettes financières	1 880					1 880
Dettes fournisseurs	1 115 628					1 115 628
Autres dettes	618 367					618 367
Total passif	6 357 161		10 562			6 367 723

Note a : Actualisation des dépôts et cautionnement, autres titres immobilisés et VMP.

Note b : Constatation des IDR.

Note c : Reclassement de la subvention ANVAR en dettes.

Note d : Reclassement de l'emprunt obligataire en instrument de capitaux propres.

Réconciliation 31/12/2005 (principes français) et 31/12/2005 (principes IFRS).

Actif (En euros)	Principes français net 31/12/2005	IAS 1	IAS 32/39	IAS 19	IAS 20	Principes IFRS net 31/ 12/2005
Actifs non courants	540 373					544 041
Immobilisations incorporelles	134 592					134 592

Immobilisations corporelles	336 792					336 792
Immobilisations financières	68 989		(d) 3 668			72 657
Actifs courants	32 666 449					32 700 948
Créances clients	55 762					55 762
Autres créances	3 531 313					3 531 313
Trésorerie et équivalents	29 079 374		(d) 34 499			29 113 873
Total actif	33 206 822		38 167			33 244 989

Passif (En euros)	Principes français net 31/12/2005	IAS 1	IAS 32/39	IAS 19	IAS 20	Principes IFRS net 31/ 12/2005
Capitaux propres	29 581 363					29 564 301
Capital	2 073 498					2 073 498
Primes	52 485 567					52 485 567
Réserves	-17 272 481		(d) 10 562	(e) -45 126		-17 307 045
Résultat	-7 705 221		(d) 27 604	(e) -10 102		-7 687 719
ORA						
Autres fonds propres	449 084				(f) -449 084	
Passifs non courants	701 680					1 205 992
Provision	1 125			(e) 55 228		56 353
Emprunts obligataires convertibles						
Autres dettes financières	700 555					700 555
Autres dettes					(f) 449 084	449 084
Passifs courants	2 474 695					2 474 695
Dettes financières	5 859					5 859
Dettes fournisseurs	1 662 995					1 662 995
Autres dettes	805 841					805 841
Total passif	33 206 822		38 166			33 244 988

Compte de résultat (En euros)	Principes français net 31/12/ 2005	IAS 1	IAS 32/39	IAS 19	IAS 20	Principes IFRS net 31/12/2005
Chiffre d'affaires	211 833	(g) -211 833				
Autres produits d'exploitation	3 761 496	-3 552 413				209 083
Achats consommés	-79 835					-79 835
Charges de personnel	-2 866 736	(b) 102 138				-2 764 598
Charges externes	-7 399 961	(b) 3 913 811				-3 486 150
Impôts et Taxes	-82 459					-82 459
Dotation net aux amortissements	-119 808	(b) 6 917				-112 891
Dotation net aux provisions	-1 125			(e) -10 102		-11 227
Autres produits et charges d'exploitation	-16 860	(a/b) -15 830				-32 690
Résultat opérationnel courant	-6 593 455					-6 360 767
Autres produits et charges opérationnels		(c) -394 156				-394 156
Résultat opérationnel	-6 593 455					-6 754 923
Coût de l'endettement financier net	-1 342 941	(c) 394 156	(d) 27 604			-921 181
Autres produits et charges financières						

Résultat exceptionnel	-10 200	(a) 10 200			
Impôt sur le résultat	241 375	(b) -252 990			-11 615
Résultat net	-7 705 221		27 604	-10 102	-7 687 719

Note a : Réaffectation du résultat exceptionnel.

Note b : Réaffectation du CIR par nature.

Note c : Retraitement impact de la TUP de VIRalliance.

Note d : Actualisation des dépôts et cautionnement, autres titres immobilisés et VMP.

Note e : Constatation des IDR.

Note f : Reclassement de la subvention ANVAR en dettes.

Note g : Reclassement des refacturations de charges communes en déduction des charges externes.

Variation des capitaux propres entre le 1er janvier 2005 et le 31 décembre 2005.

(En euros)	31/12/2004	Affectation résultat	Augmentation	Diminution	31/12/2005
Capital	747 089		1 326 409		2 073 498
Primes d'émission	13 544 261		38 743 502		52 287 763
Primes d'apport	194 738				194 738
Bons de souscription actions	2 947		120		3 067
Report à nouveau débiteur	-11 306 195	-6 011 412	10 562		-17 307 045
Résultat de l'exercice	-6 011 412	6 011 412	-7 687 719		-7 687 719
Total capitaux propres	-2 828 572	0	32 392 874	0	29 564 301

Tableau des flux de trésorerie nette

	31/12/2005 (12 mois)
Résultat net	-7 687 719
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-2 290 953
Dont reprise nette relative à VIRalliance	-2 418 237
Capacité d'autofinancement	-9 978 672
Variation du BFR	1 779 443
Dont Compte courant et créances relatifs à VIRalliance	-2 320 828
Flux net de trésorerie générée par l'activité	-8 199 228
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-133 243
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 828
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-1 152
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	280 177
Dont titres de participation liés à la TUP de VIRalliance	228 488
Incidence de la juste valeur	-3 668
Variation des prêts et avances consenties	370 972
Dont créances rattachées à des participations liées à la TUP de VIRalliance	381 952
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	515 914
Sommes nettes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	32 790 957
Sommes reçues dans le cadre du retraitement des ORA	7 279 075
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	
Remboursements d'emprunts	-6 225 899
Autres flux liés aux opérations de financement	-21 466
Incidence juste valeur sur capitaux propres	10 562
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	33 833 229
Variation de la trésorerie nette	26 149 915
Trésorerie initiale	2 963 958
Trésorerie finale	29 113 873

Calcul du BFR	31/12/2005 (12 mois)	31/12/2004 (12 mois)	Variation
Clients	55 762	644 659	-588 897
Autres créances et régul	3 531 313	3 987 019	-455 706
	3 587 075	4 631 678	-1 044 603
Fournisseurs	1 662 995	1 120 448	542 547
Autres	805 841	613 548	192 293
	2 468 836	1 733 996	734 840
BFR	-1 118 239	-2 897 682	1 779 443

B. — Rapport d'activité du premier semestre 2006.

1. — Présentation des comptes.

Les états financiers semestriels présentés correspondent à la consolidation par intégration globale des comptes des sociétés suivantes :

— BioAlliance Pharma S.A. ;

— Laboratoires BioAlliance Pharma S.A.S., filiale immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris le 29 mars 2006.

BioAlliance Pharma a préparé, pour la période du 1er janvier au 30 juin 2006, des états financiers semestriels consolidés qui intègrent les comptes de la filiale Laboratoires BioAlliance Pharma S.A.S, conformément aux normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette filiale a été constituée pour l'exploitation pharmaceutique du produit miconazole Lauriad (Loramyc®) dès son autorisation de mise sur le marché et est détenue à 100% par BioAlliance Pharma SA.

2. — Commentaire sur les données chiffrées.

Le chiffre d'affaires pour la période s'élève à 198 milliers d'euros. Il résulte essentiellement de prestations fournies par BioAlliance Pharma SA à la société Eurofins-VIRalliance (EVI Inc). Le chiffre d'affaires correspondant pour 2005 s'élevait à 39 milliers d'euros, représentant les redevances de la filiale de diagnostic VIRalliance. VIRalliance a été absorbée au 30 octobre 2005 par BioAlliance Pharma, par voie de transmission universelle de patrimoine. L'activité diagnostic a été transférée le 15 décembre 2005 à la société Eurofins-VIRalliance Inc. (EVI Inc), qui ne fait pas partie du périmètre de consolidation.

Achats et charges externes. — Le poste de dépenses le plus significatif des achats et charges externes correspond aux frais de recherche et développement relatifs aux produits de BioAlliance Pharma. Les achats et charges externes se sont élevés à 1 581 milliers d'euros en 2005 contre 3 278 milliers d'euros en 2006, soit une augmentation de 1 697 milliers d'euros.

Cette évolution des achats et charges externes s'explique principalement par la hausse des frais de développement en 2006. Ces coûts de recherche et développement sont de 2 188 milliers d'euros pour le premier semestre 2006.

Les coûts ont pris en compte le développement des produits issus de la technologie Lauriad, la mise en place des lots de fabrications destinés à l'essai clinique pivot de phase III aux Etats-Unis et les coûts de cet essai d'enregistrement. Ce projet a commencé en mai 2006 avec le recrutement des premiers centres cliniques (essai appelé SMiLES). Les dépenses de ce premier semestre ont également pris en compte les coûts de l'essai clinique de phase I/II de doxorubicine Transdrug qui s'est terminé en juillet 2006.

Les achats et charges externes incluent également les dépenses relatives à l'établissement du premier document de référence, les dépenses inhérentes à toute société cotée ainsi que la location de locaux supplémentaires pour la nouvelle filiale d'exploitation.

Le groupe est propriétaire ou co-propriétaire de brevets dont il supporte les coûts de dépôt. Le coût de maintien de la propriété intellectuelle de la société, incluant les brevets et le portefeuille de marques déposées, a représenté moins de 15% de ses charges d'exploitation au cours des périodes au 30 juin 2005 et 30 juin 2006.

Salaires, traitements et charges sociales. — Les salaires, traitements et charges sociales sont passés de 1 271 milliers d'euros en 2005 à 2 035 milliers d'euros en 2006, soit une augmentation de 764 milliers d'euros. Cette augmentation est liée aux recrutements effectués au cours du 1er semestre 2006 par BioAlliance Pharma et par les Laboratoires BioAlliance Pharma pour soutenir les programmes cliniques du groupe, renforcer son équipe opérationnelle en vue de la future commercialisation de Loramyc® et compléter ses compétences internationales sur des métiers clés pour son expansion : le juridique, la propriété industrielle et les affaires réglementaires.

Impôts, taxes et versements assimilés. — Ces dépenses se sont élevées à 97 milliers d'euros en 2006 contre 34 milliers d'euros en 2005. Elles comprennent essentiellement de la TVA non déductible, des taxes foncières et des taxes sur les salaires.

Dotations aux amortissements. — Les dotations aux amortissements sont restées relativement stables, passant de 53 milliers d'euros en 2005 à 71 milliers d'euros en 2006. Les activités du groupe ne nécessitent pas d'investissements importants en locaux et matériels, l'ensemble des activités ayant recours à des infrastructures lourdes étant sous-traitées. BioAlliance Pharma n'envisage aucun changement stratégique à court terme en ce domaine.

Dotations aux provisions. — Les dotations aux provisions sont passées de 223 milliers d'euros en 2005 à 0,4 milliers d'euros en 2006. Les dotations 2005 étaient constituées sur les créances consenties par BioAlliance Pharma à son ancienne filiale VIRalliance (absorbée par voie de TUP en octobre 2005).

Autres produits et charges d'exploitation. — Les autres charges sont d'un montant peu significatif (13 milliers d'euros en 2005 contre 18 milliers d'euros en 2006).

Coût de l'endettement financier net. — Le coût de l'endettement financier net est passé de 123 milliers d'euros en 2005 à un bénéfice de 226 milliers d'euros en 2006. Le montant 2005 correspond à l'intérêt des obligations remboursables mises en place en 2005, ces obligations ayant été remboursées au moment de l'introduction en bourse de la société en décembre 2005. En 2006, suite à cette introduction en bourse de BioAlliance Pharma, le groupe dispose de valeurs mobilières de placement et de disponibilités plus élevées qu'en 2005 et réalise ainsi un bénéfice financier.

Perte nette. — La perte nette de la période de 6 mois arrêtée au 30 juin 2005 a représenté 3 195 milliers d'euros, contre 5 024 milliers d'euros en 2006, soit une augmentation de 1 829 milliers d'euros. Cette augmentation provient à hauteur de 1 697 milliers d'euros des charges externes, principalement les dépenses de recherche et développement - en particulier l'essai clinique pivot de phase III SMiLES pour Loramyc® aux Etats-Unis, et des frais de gestion et de fonctionnement.

Cette augmentation de 1 829 milliers d'euros intègre également l'accroissement des frais de personnel et la progression des autres projets. Ces montants sont minorés par la diminution des frais liés à VIRalliance et par les produits réalisés sur les placements financiers.

3. – Description de l'activité de BioAlliance Pharma pendant le semestre écoulé.

La mise en place d'un laboratoire exploitant. — Durant le premier semestre 2006, la société BioAlliance Pharma a progressé dans la mise en oeuvre de sa nouvelle organisation de société émergente de spécialités pharmaceutiques. Elle a en particulier recruté les premiers dirigeants marketing et ventes, pour préparer la future mise en place de la structure d'attachés scientifiques qui présenteront le Loramyc® destiné aux candidoses oropharyngées de patients immunodéprimés. La société se consacrera en priorité au domaine des infections opportunistes dans le cadre de patients fragiles atteints de cancers ou de patients VIH positifs.

La société a créé une filiale qui a été immatriculée le 29 mars 2006 : les Laboratoires BioAlliance Pharma SAS. La filiale a pour objet principal l'exploitation de spécialités pharmaceutiques. Le statut d'établissement pharmaceutique a été demandé le 12 mai 2006 à l'AFSSAPS (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé).

Le développement clinique. — La société a poursuivi, durant le premier semestre 2006, le développement clinique de ses deux plateformes technologiques de délivrance de médicaments : Lauriad, qui assure un ciblage tissulaire muqueux et Transdrug, qui assure un ciblage intracellulaire ; trois produits sont en développement clinique avancé.

La société a obtenu les autorisations nécessaires de la FDA (agence américaine de santé pour les médicaments et l'alimentation) pour la mise en place de l'essai pivot de phase III concernant le Loramyc® en Amérique du Nord. Les lots de fabrication clinique pour cet essai ont été finalisés dans un centre de production de la société de services Cardinal Health situé en Allemagne et agréé par la FDA. Cinq cent quarante patients souffrant de candidoses oropharyngées sont prévus dans cet essai qui implique 30 à 35 centres cliniques spécialisés dans la pathologie du VIH, ces patients immunodéprimés étant exposés plus particulièrement à la candidose oropharyngée. Le recrutement des premiers centres cliniques a commencé en mai 2006.

D'autre part, au cours de ce premier semestre, la société a finalisé le recrutement des patients de l'essai de phase I/II relatif à une cure de doxorubicine Transdrug dans le cancer primitif du foie. Vingt patients ont été recrutés et le choix de la dose qui sera administrée en cure répétée a été arrêté à 30mg/m² pour la suite du développement en phase II/III. Globalement, sur l'ensemble des paliers de dose étudiés, un taux de 75% de patients présentant un contrôle de la maladie après une seule cure a été observé (stabilisation et réponse). A la dose de 30mg (soit après une cure), on observe un taux de réponse objective de 16% (mesuré par scanner). Ce taux de 16% est encourageant pour la suite du développement en cure répétée par rapport aux dernières données publiées sur la doxorubicine par voie intra veineuse (taux de 4% publié lors du congrès de l'Asco G. I. Janvier 2006 ; C. Porta).

Le troisième programme clinique concerne acyclovir Lauriad ; ce programme s'est poursuivi au cours du 1er semestre 2006, pour préparer une entrée en phase III au dernier trimestre 2006.

Enregistrement et commercialisation. — Demande d'autorisation de mise sur le marché. Loramyc® a fait l'objet d'une demande d'autorisation de mise sur le marché en France : durant le premier semestre 2006, la société a répondu aux questions de l'AFSSAPS dans le cadre de la procédure de demande d'autorisation de mise sur le marché, cette autorisation est attendue pour le dernier trimestre 2006.

La société prévoit de lancer le Loramyc® en France en 2007 au sein de la filiale d'exploitation et d'étendre ensuite le lancement de Loramyc® en Europe dans le cadre des autorisations de mise sur le marché prévues par la procédure européenne de reconnaissance mutuelle. La société prévoit de conserver les droits de commercialisation dans 4 à 5 grands pays européens et de rechercher des licenciés ou des distributeurs pour certains autres territoires européens.

Aux Etats-Unis, la société recherche activement un partenaire pour participer à l'essai clinique pivot et prendre en charge la future commercialisation de Loramyc® en Amérique du nord.

Propriété industrielle. — Les brevets et licences de brevet ont une importance capitale dans le secteur d'activité de BioAlliance Pharma. Ses brevets et licences se composent de 15 familles : deux relatives à la technologie Lauriad et aux médicaments en découlant, trois relatives à la technologie Transdrug et aux médicaments en découlant et dix relatives aux NCE. Quatre familles de brevets relatives aux activités de diagnostic ont été transférées à la société Eurofins.

BioAlliance Pharma dépose régulièrement des demandes de brevet afin de protéger ses systèmes technologiques, ses produits, ses procédés de préparation et ses compositions pharmaceutiques. La société dispose à ce jour des droits relatifs à 117 demandes de brevets, dont 63 ont fait l'objet de brevets délivrés dans plusieurs pays ou juridictions majeurs, notamment aux Etats-Unis, en Europe et au Japon. Les autres demandes sont encore en cours de procédure d'examen.

Renforcement de l'organisation. — Au cours du 1er semestre 2006, BioAlliance Pharma a entrepris de renforcer son organisation et d'optimiser ses compétences sur les axes stratégiques suivants : mise en place de la direction du marketing et des ventes, renfort dans les domaines juridique, propriété industrielle et en recherche clinique, notamment pour mettre en oeuvre l'essai américain. Enfin dans le domaine des accords et licences, la société a engagé deux sociétés de consultants spécialisés, l'une en Amérique du nord (Médical Synergy MS), avec un objectif prioritaire de recherche du partenaire industriel sur ce territoire (mise en place de ce partenariat prévue fin 2006). La deuxième société (BML basée à Londres) a une mission de recherche de produits en licence pouvant être synergiques avec le Loramyc® pour le territoire européen.

4. Evolution prévisible de la situation du groupe et perspectives d'avenir. — En matière de développement clinique, la société prévoit au dernier trimestre 2006 : l'accélération de ses développements cliniques aux Etats-Unis pour Loramyc® en phase III pivot, le passage en phase II/III pour doxorubicine Transdrug, le passage en phase III pour acyclovir Lauriad et la poursuite des travaux précliniques pour les projets actuellement en recherche et développement.

En ce qui concerne la commercialisation, la stratégie de BioAlliance Pharma est, d'une part, d'établir une force de vente d'attachés scientifiques en France à partir de septembre 2006, pour le pré-lancement à l'hôpital de son premier produit (miconazole Lauriad ou Loramyc®) et, d'autre part, de préparer en 2007 la future commercialisation de son produit dans les principaux pays européens et de choisir des partenaires ou des distributeurs dans certains pays d'Europe (en fonction des obtentions d'enregistrement prévues en Europe dans le cadre d'une reconnaissance mutuelle).

Aux Etats-Unis, l'objectif du groupe est de conclure des accords de partenariat fondés sur des contrats de licence lui permettant de générer à terme des revenus, notamment au moyen de redevances sur les chiffres d'affaires.

Les dépenses de marketing et de commercialisation devraient comprendre les charges de personnel interne, ainsi que les services d'agences de marketing.

*Le directoire.***C. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2006.**

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— L'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société BioAlliance Pharma, relatifs à la période du 1er janvier 2006 au 30 juin 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— La vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en oeuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 de l'annexe condensée, qui mentionne que les états financiers au 30 juin 2005, produits uniquement à titre de comparatif, ne concernent que BioAlliance Pharma, la société n'étant pas tenue d'établir des comptes consolidés à cette date.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Paris-La-Défense, le 22 septembre 2006.

Les commissaires aux comptes :

Grant Thornton,
Membre français de Grant Thornton
International :

Thierry Dartus ;

Ernst & Young Audit :

Béatrice Delaunay.

0614745